TAXE DE SÉJOUR - REGISTRE DU LOGEUR

(À remplir par le logeur et à conserver par lui comme justificatif. Conserver un exemplaire pendant 5 ans)

à cocher

Nom de l'hébergeur :

Adresse de l'hébergement :

Catégorie : o chambre d'hôtes o camping o gîte, meublé o hôtel o résidence, village vacances

Classement en étoiles : o 1 o 2 o 3 o 4

Mois de				Calcul de la taxe de séjour							TOTAL		
N° ordre perception	Date arrivée	Date départ	Nombre personnes "exonérées"	Nombre personnes "assujetties"	x	Nombre de nuits	=	Total nuitées	x	Taxe de séjour	=	Taxe encaissée	
			GAOHEIGES	A	X	В	=		Х	С	=	(A x B) x C	
					x		=			délibération =			
		0			х		=		T.				
c'est l'ordre lequel les re				c'est ce nombre qu	i		=		х			montant obtenu en multipliant les	
de taxes de s				sert à calculer le montant de la taxe			=		x		colonnes A, B, C		
		G		de séjour à encaisse	r		=		х		=		
					_					Montant p	erçu		

L'état est établi par les logeurs pour le recouvrement de la taxe de séjour, en application de la loi L5211-21 du CGTC. Ce document est un modèle que l'hébergeur peut utiliser ou reproduire librement. S'il dispose de différentns hébergements (ex : 2 meublés), le loueur doit tenir un registre par location.

Exemples de situation :

- 1. Une famille de 3 adultes et 2 enfants passent 2 nuits dans un hôtel 2*
- 2. Un groupe de 10 personnes (dont 4 enfants) passe une semaine dans un meublé de tourisme 3*
- 3. Deux adultes passent une nuit dans un camping 4*

Mois de OCTOBRE 2019				Calcul de la taxe de séjour								TOTAL	
N° ordre perception	Date arrivée	Date départ	Nombre personnes exonérées	Nombre personnes non exonérées	x	Nombre de nuits	=	Total nuitées	×	Taxe de séjour	=	Taxe encaissée	
100				A		В	=		х	C	=	(A x B) x C	
1	12/10/19	14/10/19	2 enfants	3	x	2	=	6	x	0,33€	=	1,98 €	
2	19/10/19	26/10/19	4 enfants	6	x	7	=	42	x	0,55 €	=	23,10 €	
3	30/10/19	31/10/19	0	2	x	1	=	2	x	0,22 €	=	0,44 €	